

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 05/11/2020

Conseillers en fonction : **11**

Conseillers présents et représentés : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER

SEANCE du 13 Novembre 2020

Etaient présents : Le Maire : Alain NORTH
Les adjoints : Nathalie GEIGER, Thomas MOLINA, Thomas ROECKEL.
Les conseillers : Frédéric SPILL, Benoit REGEL, Guillaume CROISSET,
Emeline BALL, Marjorie NORTH, Stéphanie MATHERN
Absent excusé : Hervé OUVRARD
Procuration : Hervé OUVRARD pour Benoit REGEL

COMPTE RENDU

1° Attribution du marché de travaux de voirie 2020

Le conseil municipal, entendu le rapporteur la commission d'appel d'offre, après en avoir délibéré à 10 voix pour, et une abstention :

DECIDE d'attribuer le marché à :

L'entreprise **ADAM de Bouxwiller** pour un montant HT de **281 828,55 €** ;

2° Location de parcelles agricoles

Vu le courrier de Monsieur HEYD René faisant part de la cessation de son activité agricole pour cause de retraite.

Vu les courriers de candidature adressés à la mairie par Messieurs KAUFFMANN Pierre, STIEBER Jean-Luc, NORTH Julien et STIEBER Ludovic,

Le conseil municipal, entendu les explications de l'adjoint au maire, Thomas ROECKEL, en l'absence de NORTH Alain Maire (ayant quitté la réunion lors de la discussion et du vote) et père d'un des candidats, décide à l'unanimité des présents, d'attribuer les parcelles comme suit

Section 20 n° 56 à **NORTH Julien** pour 55,56 ares en location (terres agricoles)

Section 20 n° 58 à **STIEBER Ludovic** pour 30 ares en location (terres agricoles) et les 44.82 ares étant mis à disposition temporaire et gratuite, la commune ayant un projet sur ce terrain

De faire un avenant au bail de Monsieur HEYD René pour les parcelles

- Section 19 n° 107 pour 10,19 ares ;
- Section 19 n° 106 pour 27 ares.

De fixer le fermage annuel des terres agricoles pour l'année 2021 à 1,92 € l'are (soit 1,60 € augmenté de 20%, fraction des taxes foncières conformément à l'article 415-3 du code rural)
De conserver le prix du fermage pour les prés comme défini dans le bail en cours de Monsieur HEYD René. Ces fermages suivront l'évolution annuelle de l'indice du fermage national en hausse ou en baisse.

Charge l'adjoint au maire, Thomas ROECKEL à établir les nouveaux baux et l'autorise à signer tout document relatif à la présente délibération.

3° Décision modificative N°2

Le maire présente au Conseil Municipal la demande du Trésorier sur la mise en conformité du Budget concernant le Chapitre 67. Après avoir entendu les explications du Maire,

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et des représentés d'établir la Décision Modificative suivante :

Dépense de Fonctionnement :

Compte 6718 (Autres charges exceptionnelles) : + 1 200 €

Compte 6453 (Cotisations aux caisses de retraite) : - 1 200 €

4° Divers

a) Mobilisation auprès des personnes âgées et/ou vulnérables

- L'adjoint Thomas MOLINA rend compte de la consultation suite à la distribution des courriers en boîtes aux lettres auprès des habitants du village.
- Quatre personnes ont répondu favorablement
- A noter qu'il n'y a à ce jour aucune sollicitation de la part de personnes âgées et/ou vulnérables.
- L'adjoint Thomas ROECKEL, dans le cadre du PCS (plan Communal de Sauvegarde), mettra à jour la liste et les coordonnées des personnes âgées et/ou vulnérables, ainsi que la liste des bénévoles et leurs coordonnées.
- Le Maire Alain NORTH propose qu'un protocole d'intervention soit établi pour une réactivité efficace en cas de crise (Canicule, sanitaire, météorologique,...)

b) Ecole

- Le Maire Alain NORTH rend compte du conseil d'école. La directrice d'école de Wintzenheim exprime sa satisfaction suite à la mise en peinture des salles de classes et des toilettes.
- Le Maire Alain NORTH rapporte qu'une représentante de parents d'élèves s'inquiète, suite au traumatisme de la crise sanitaire, de l'absence d'un suivi psychologique des enfants et des parents. Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale souhaite rencontrer cette maman en présence de la directrice d'école et du Maire.

c) Aire de jeu, voile d'ombrage

- Madame Marjorie NORTH nous présente :
- Différentes structures « d'ombrage » pour la zone conviviale de l'aire de jeu
- Des exemples de réalisations et des photos montage d'insertion
- Une fourchette de prix pour de telles réalisations
- Madame Emeline BALL indique qu'une végétation adaptée pourrait aussi faire l'affaire et pour un coût bien inférieur et un apport de fraîcheur par temps de chaleur

d) Autres informations

- L'adjoint Thomas MOLINA nous informe que la fibre sera installée le 18 novembre à la mairie et par la même occasion à l'école pour un tarif très attractif par rapport au contrat en cours
- Une discussion est ouverte pour le Noël des enfants. La solution d'une distribution de chocolats et de bons cadeaux est retenue. Cette distribution devrait se faire le 19 décembre en présence du Père Noël. Le choix du fournisseur des bons cadeaux reste ouvert. La volonté de favoriser des commerces locaux est mise en avant.
- La fête des aînées ne pouvant se tenir pour les raisons sanitaires que nous connaissons il est envisagé de faire une distribution de paniers garnis et cela le 3^{ème} dimanche de janvier 2021. Là aussi un approvisionnement auprès de commerces locaux est revendiqué.
- La mise en place des décorations de Noël est prévue le mardi 24 novembre durant la journée.
- Le rapport du diagnostic de l'éclairage public sera rendu courant décembre
- Une discussion est en cours sur l'arrêt de l'éclairage public de 23h30 à 5h du matin.